
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN LA MONTAGNE

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2014

Nombres de membres en exercice : 8
Nombres de membres qui ont pris part à la séance: 8
Date de la convocation : 05/09/2014

L'an deux mille quatorze, le 22 septembre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire

Présents : CROZET Yves, DELAYE Marie-Yvette, ISNARD Michel, LABROSSE Simone, ODIN Catherine, ODIN Corentin, VERMOREL Jean, VERMOREL Roger.

Absent excusé : néant.

Secrétaire : Simone LABROSSE

Monsieur le Maire ouvre la Séance

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 4 août 2014.

Le Conseil, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire :

Budget :

- Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter une décision modificative au budget communal 2014 afin de prévoir les crédits concernant l'opération d'amendes de police ainsi qu'un achat de terrain.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2312-107 : TERRAINS		2 500.00 €
D 2313-105 : MAIRIE	22 500.00 €	
D 2315-137 : amende de police2014		35 000.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	22 500.00 €	37 500.00 €
R 1311-137 : amende de police2014		15 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		15 000.00 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide la décision modificative n°1 proposée.

Voirie 2015 :

- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des devis obtenus pour les travaux de voirie suivants :
 - Chemin de Vavres-Troncy, château Bonduel : 39 088.25 € HT
 - la Moule direction Propières : 13 804.00 € HT
 - Chemin de la Ragée : 12 992.00 € HT
 - Total : 65 884.00 € HT

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de prévoir ces travaux au titre du programme de voirie 2015 et sollicitera les subventions du Conseil Général.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement du dossier concernant la voie communale n° 9 suite à l'effondrement d'un mur de soutènement. Il est envisagé d'empêcher la circulation sur une partie de cette voie en maintenant l'accès aux riverains sur l'autre partie. Ce chemin sera transformé en impasse. Le Conseil Municipal demande le recours à un géomètre pour effectuer le bornage.
- Le Conseil Municipal prend connaissance de la fin des travaux de la piste forestière, financés par le Conseil Général, l'ONF, l'Europe et la commune. Le bornage du géomètre clôturera cette opération.

Amendes de police 2014-2015 :

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est possible d'obtenir des aides financières de la part du Conseil Général pour des travaux de sécurisation liés aux amendes de police. A ce titre, il propose d'inscrire le projet suivant :
 - mur de soutènement au lieu-dit « les Trèves » 4 564.96 € HT

La demande sera adressée au Conseil Général avant le 30 septembre.

Logements et bâtiments :

- Monsieur le Maire présente la candidature de Mme Chanceaux Gisèle pour le logement communal. Des travaux de rénovation ont été faits. Certains sont encore en cours mais l'emménagement sera possible au 1^{er} octobre.
Le Conseil Municipal accepte ce dossier et autorise la signature d'un bail d'un an à compter du 1^{er} octobre 2014, renouvelable.
- Le Conseil Municipal indique que des travaux seront envisagés pour la réfection des sols et la rénovation des volets au gîte communal.
- La révision des chaudières de la salle des fêtes, de l'église et de la mairie aura lieu le 25 septembre.

Personnel :

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrivée de Mme Magalie Ducruy en remplacement temporaire d'Emilie Vouillon jusqu'au 15 décembre. Pendant cette période, les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie seront le lundi de 9 à 12 heures et le mercredi de 9 à 11 heures.

Divers :

- Une présentation du prochain site internet de la commune est faite. Certaines mises à jour sont en cours. La mise en ligne sera effective au plus tôt.
- Le Conseil Municipal décide de dénoncer le contrat de prestation de nettoyage des bâtiments communaux conclu avec la société Net Express. D'autres pistes de contrat extérieur sont envisagées.
- Le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des membres de la Commission communale des impôts directs validée par le service des impôts.

Agenda :

- **Prochain Conseil Municipal : lundi 20 octobre à 20 heures**
- Nettoyage du grenier, bâtiment de la Mairie : Samedi 4 octobre à 9 heures
- Visite des chemins : samedi 22 novembre à 13 heures 30
- Commémoration du 11 novembre : dimanche 9 novembre à 11 heures.

Séance levée à 22h45.

Le Maire
Yves CROZET